



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7437

du 16/01/2020

Réseau des écoles associées UNESCO - Devenir membre

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 06/01/2020
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire
Information succincte	Devenir membre du réseau des écoles associées UNESCO
Mots-clés	citoyenneté mondiale, développement durable, éducation à la paix

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire
Ens. officiel subventionné	Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Hautes Ecoles
Ens. libre subventionné	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé
Libre confessionnel Libre non confessionnel	

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Le Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWB
- Les organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale de l'Enseignement obligatoire + Fabrice Aerts Bancken, Directeur général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Mathieu Marc	Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Direction d'appui	02/690.85.62 marc.mathieu@cfwb.be
Rifaut Emmanuel	Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Direction d'appui	02/690.85.39 emmanuel.rifaut@cfwb.be



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Coordination nationale
Belgique, Wallonie

Écoles
associées
de l'UNESCO

D'ici 2030, les élèves devront acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'application de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Le réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) qui rassemble des institutions éducatives partout dans le monde peut vous permettre d'atteindre ces objectifs.

Réparties dans 182 pays, plus de 11 500 écoles œuvrent concrètement pour la paix, le dialogue interculturel, le développement durable et une éducation de qualité.

Moteur d'innovation et de qualité dans l'éducation, le réSEAU des écoles UNESCO est reconnu comme étant un outil efficace dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU, à l'horizon 2030 et spécifiquement de sa cible 4.7¹ propre à l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et l'éducation en vue du développement durable (EDD).

Le réseau s'appuie sur trois objectifs complémentaires :

1. Création : en tant que laboratoire d'idées, le réSEAU développe, teste et diffuse des matériels éducatifs innovants qui favorisent l'adoption de nouvelles approches d'enseignement et d'apprentissage basés sur les valeurs et les priorités centrales de l'UNESCO.

2. Enseignement & apprentissage : grâce au renforcement des capacités (via des journées de rencontre et de formation) et au recours à des approches pédagogiques innovantes et à l'apprentissage participatif dans les domaines thématiques propres au réSEAU, les chefs d'établissement, les enseignants, les élèves et la communauté scolaire élargie intègrent les valeurs² et objectifs de l'UNESCO, devenant ainsi des modèles pour leur communauté, et au-delà.

3. Interaction : le réSEAU offre à ses membres la possibilité d'entrer en contact et d'échanger leurs expériences, leurs connaissances et leurs bonnes pratiques avec les écoles partenaires, les individus, les communautés, les décideurs politiques et la société dans son ensemble .

L'adhésion est ouverte aux institutions éducatives de l'enseignement maternel, primaire, secondaire, technique ou professionnel ou de formation des enseignants, dans les secteurs formel ou non formel

¹ [Objectif ODD 4.7](#)

² Les valeurs de l'UNESCO : la défense de la paix ; les droits humains ; la solidarité internationale ; une éducation de qualité pour tous ; la diversité culturelle ; le dialogue interculturel ; la culture de la paix

et repose sur un engagement ferme des chefs d'établissements et de la communauté de promouvoir les idéaux et les valeurs de l'UNESCO en renforçant les dimensions humanistes, éthiques, culturelles et internationales de l'éducation.

Les écoles membres jouent un rôle essentiel dans la promotion des valeurs de l'UNESCO et dans l'intégration des perspectives internationales dans les établissements scolaires écoles. Elles participent sur une base volontaire à l'élaboration de contenus éducatifs innovants, à l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage; elles entrent en interaction et collaborent avec les autres membres du réseau et forment des partenariats avec différents acteurs afin d'améliorer leurs pratiques et de devenir des agents du changement dans leurs communautés. Tous les membres entreprennent des projets multidisciplinaires dans les domaines de la paix et des droits de l'homme, du développement durable, de la citoyenneté mondiale et de l'apprentissage interculturel.

Si votre établissement souhaite adhérer au réseau, les démarches à suivre sont expliquées sur la page <https://aspnet.unesco.org/fr-fr/Pages/RequestToBeAMember.aspx>

Dans le cadre de cette initiative, la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, en collaboration avec [Annoncer la couleur](#) et l'ASBL [COREN](#) ont le plaisir de convier les écoles qui souhaitent intégrer ce réseau à participer aux événements suivants :

Vendredi 13 Février 2020, à 9h30 – Bruxelles (Enabel – Rue Haute, 147) :

Matinée d'information organisée avec la collaboration d'Annoncer la couleur et l'ASBL Coren.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://miniurl.be/r-2o8z> ou



Vendredi 13 mars 2020, à 9h – Journée d'inspiration – (Château de Courrière) organisée par Annoncer la couleur. Les écoles ayant complété le formulaire de manifestation d'intérêt sont conviées à cet événement.

Programme et inscription via la page <https://www.annoncerlacouleur.be/node/1804>

Cette journée d'échanges et de rencontres, organisée par et pour les enseignants est reconnue comme formation par l'IFC (session 408001921).

Lundi 11 mai 2020 – Journée de formation pour les écoles du réseau et celles ayant rempli le formulaire de manifestation d'intérêt.

Les détails pratiques de cette journée seront communiqués ultérieurement.

Le Directeur général

Fabrice AERTS-BANCKEN